

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1754

20 septembre 2006

SOMMAIRE

Actio, Sicav, Luxembourg	84148	Frans S.A., Luxembourg	84189
American Express Alternative Investment Fund (Lux), Sicav, Luxembourg	84148	Frans Transport, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	84191
ARCO, Architecture Company, S.à r.l., Luxembourg	84163	Frans Transport, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	84191
Aresa Finance S.A., Luxembourg	84164	Frans Transport, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	84192
(The) Bank of New York (Luxembourg) S.A., Senningerberg	84185	Frans Transport, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	84192
Berkeley International Holdings S.A., Luxembourg	84175	Frans Transport, S.à r.l., Luxembourg	84192
BIT International S.A., Luxembourg	84181	Frans Transport, S.à r.l., Luxembourg	84192
Blooming Creek Holding S.A., Luxembourg	84154	Freesia S.A., Luxembourg	84186
Bogala, S.à r.l., Luxembourg	84154	Futura Investment S.A., Strassen	84163
CanLux AB Investments One, S.à r.l., Luxembourg	84186	G.T. Immobilière S.A., Luxembourg	84147
Cardoso Antonio S.A., Senningerberg	84162	Garagenlager S.A., Luxembourg	84156
Cardoso Antonio S.A., Senningerberg	84162	Gavia Holding S.A., Munsbach	84148
Chauffage Moderne S.A., Luxembourg	84167	Geso S.A., Luxembourg	84155
Chauffage Moderne S.A., Luxembourg	84168	Goedert Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	84164
Clausen Development S.A., Luxembourg	84188	Goedert-Helfent Immobilière S.A., Luxembourg	84164
Cogemo S.A., Luxembourg	84176	I.T.I. Industrial Technology Investments S.A., Luxembourg	84165
Compagnie des Bois Tropicaux (C.B.T.) S.A.H., Luxembourg	84188	Immobilière Tossebiert II S.A., Bertrange	84190
Compagnie Financière Otto, S.à r.l., Luxembourg	84155	Infodoc Holding S.A., Luxembourg	84181
Emba S.A.H., Luxembourg	84149	Infomail S.A., Luxembourg	84175
Emerjul Project S.A., Wasserbillig	84177	Interaviation Partners S.A., Luxembourg	84155
Escondido Village Technologies S.A., Luxembourg	84164	Jaccar Luxembourg Holding S.A., Mamer	84147
Euerbach S.A., Luxembourg	84175	Jaccar Luxembourg Holding S.A., Mamer	84147
European Investment Target S.A.H.	84184	Kerdos S.A., Luxembourg	84163
Eurov Company S.A., Luxembourg	84165	Kolgi Holding S.A., Luxembourg	84180
Feather, S.à r.l., Luxembourg	84156	Lehman Brothers (Luxembourg) S.A., Luxembourg	84181
Fenster Mersch S.A., Brachtenbach	84188	Lehman Brothers (Luxembourg) S.A., Luxembourg	84184
Finanz Kantoor S.A., Luxembourg	84168	Levanter Germany 3, S.à r.l., Luxembourg	84149
Finesco S.A., Luxembourg	84185	Luxgala, S.à r.l., Luxembourg	84165
Fleuri S.A., Luxembourg	84163	Luxgala, S.à r.l., Luxembourg	84167
Follow Investment S.A., Luxembourg	84147	Luximob S.A., Luxembourg	84187
Foncier & Participations S.A., Luxembourg	84168	MCEP II (CAD-LUX), S.à r.l., Luxembourg	84186
Frans S.A., Esch-sur-Alzette	84189	MEREM S.A., Mediterranean Real Estate Management, Luxembourg	84155
Frans S.A., Esch-sur-Alzette	84189	MSEOF Marengo I, S.à r.l., Luxembourg	84168
Frans S.A., Esch-sur-Alzette	84189	MSEOF Marengo II, S.à r.l., Luxembourg	84180
Frans S.A., Esch-sur-Alzette	84189	MSEOF Marengo II, S.à r.l., Luxembourg	84185
Frans S.A., Luxembourg	84189	NEThave Investments Holding, S.à r.l., Luxembourg	

bourg	84187	ProLogis Spain VII, S.à r.l., Luxembourg	84146
NETHave Investments I, S.à r.l., Luxembourg	84186	ProLogis Spain, S.à r.l., Luxembourg	84191
NETHave Investments II, S.à r.l., Luxembourg	84187	Rentokil Luxembourg, S.à r.l., Clemency	84149
NETHave Investments III, S.à r.l., Luxembourg	84187	S.V.H. Investments, S.à r.l., Luxembourg	84185
NETHave Investments, S.à r.l., Luxembourg	84187	Saparlux Holding S.A., Luxembourg	84184
Norac, S.à r.l., Luxembourg	84169	Seligman Global Horizon Funds, Sicav, Luxembourg	84148
Norac, S.à r.l., Luxembourg	84174	SGC, S.à r.l., Luxembourg	84146
Orchimont S.A., Luxembourg	84174	Shiptrade Holding S.A., Luxembourg	84147
Otto Investments Holding S.A., Luxembourg	84155	SIFC Retail Mall Development, S.à r.l., Luxembourg	84175
PCI Properties, S.à r.l.	84176	SIPAFI S.A.H., Société d'Investissement, de Participation et de Financement, Luxembourg	84156
Pinunze S.A., Luxembourg	84177	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A. ..	84148
Placer S.A., Luxembourg	84176	Socosteel S.A., Luxembourg	84176
Planetarium Fund, Sicav, Luxembourg	84174	Technos Holding S.A., Luxembourg	84154
ProLogis Spain II, S.à r.l., Luxembourg	84190	Tiberinvest S.A.H., Luxembourg	84149
ProLogis Spain III, S.à r.l., Luxembourg	84190	Tomco Investments, S.à r.l., Luxembourg	84186
ProLogis Spain IV, S.à r.l., Luxembourg	84190	Valebene S.A., Luxembourg	84185
ProLogis Spain IX, S.à r.l., Luxembourg	84191		
ProLogis Spain V, S.à r.l., Luxembourg	84191		
ProLogis Spain VI, S.à r.l., Luxembourg	84146		

ProLogis SPAIN VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.790.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07916, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(074786.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ProLogis SPAIN VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.791.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07920, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(074787.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

SGC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 101.755.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074790.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

84147

FOLLOW INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.190.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 27 juin 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS04035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074251.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

SHIPTRADE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.263.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(074283.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

G.T. IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.231.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 75.719.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074352.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

JACCAR LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8216 Mamer, 48, rue de Bertrange.
R. C. Luxembourg B 48.668.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.R. Schmitz.

(074411.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

JACCAR LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8216 Mamer, 48, rue de Bertrange.
R. C. Luxembourg B 48.668.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.R. Schmitz.

(074414.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ACTIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 60.409.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour ACTIO

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

(074363.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

AMERICAN EXPRESS ALTERNATIVE INVESTMENT FUND (LUX),

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 98.921.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature.

(074369.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 58.792.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2006.

Signature.

(074373.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

GAVIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 73.022.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(074375.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

SOCIETE DE PATRIMOINE ET D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 49.879.

EXTRAIT

Le siège social de la société fixé au 13, avenue du Bois à L-1251 Luxembourg, est dénoncé avec effet au 30 juin 2006.
Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour la société domiciliataire

FIDUCIAIRE SGF GROUP

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074759.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

EMBA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 20.946.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(074378.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

RENTOKIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4720 Clemency, 47, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 50.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04810, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clemency, le 25 juillet 2006.

T. Lorré

Gérant

(074379.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

TIBERINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 78.307.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(074381.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

LEVANTER GERMANY 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 116.149.

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth of June.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

LEVANTER GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered address at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 115.001, here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 29 June 2006.

Said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of LEVANTER GERMANY 3, S.à r.l., (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 116.149, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, on 14 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 10 June 2006 n° 1131.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole member decided to modify the articles of incorporation of the Company which shall now read as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become members in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well

as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further engage in any transaction involving immovable and movable property. The Company may acquire and transfer any real estate in Luxembourg or abroad and manage the real estate owned by itself or by companies which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further engage and execute any operation which pertains directly or indirectly to the ownership of real estate and its management.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of LEVANTER GERMANY 3, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its members. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of members representing three quarters of the share capital at least. The existing members shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them in case of contribution in cash.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among members. Inter vivos, they may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased member may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the members will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or more managers, who do not need to be members.

The managers are appointed by the general meeting of members which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause. The majority of the managers shall be Luxembourg residents at all times.

In case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any two managers or by any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

Art. 13. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman, who shall not be an individual residing in the United Kingdom, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The board of managers shall meet in Luxembourg at all times.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by electronic mail, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by electronic mail, cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any non United Kingdom resident manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by electronic mail, cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers and if a majority of those members present are non United Kingdom resident individuals.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by electronic mail, cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

Art. 16. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 17. Each member may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each member is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of members representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. If the Company has only one member, such sole member exercises the powers granted to the general meeting of members under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

Art. 21. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the members. The board of managers is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be members, and which are appointed by the general meeting of members which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the members proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing proxy holder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vint-neuf juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence Luxembourg.

A comparu:

LEVANTER GERMANY HOLDINGS S.à r.l., (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro 115.001, ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, en date du 29 juin 2006.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est la seule associée de LEVANTER GERMANY 3, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.149, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 14 mars 2006, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique a décidé de modifier les statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

«Art. 1. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut effectuer toutes opérations immobilières et mobilières.

La Société peut acquérir et vendre des immeubles au Luxembourg ou à l'étranger et gérer des immeubles détenus par elle-même ou par des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également s'engager dans toutes opérations immobilières et effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la gestion et à la propriété d'immeubles.

La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de LEVANTER GERMANY 3, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gestion. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cent (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales en cas de contribution en numéraire.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause. La majorité des gérants doivent en toutes circonstances être des résidents luxembourgeois.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants ou par des personnes auxquels tel pouvoir de signature sera délégué par le conseil de gérance.

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président, qui n'est pas une personne physique résidante en Grande-Bretagne, et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le conseil de gérance se réunira en toutes circonstances à Luxembourg.

Le président présidera toutes les assemblées des associés et les réunions du conseil de gérance; en son absence, les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion par courrier électronique, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par courrier électronique, câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant non résidant en Grande-Bretagne pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par courrier électronique, câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visio-conférence ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance et si la majorité de ces membres présents ou représentés sont des personnes physiques non résidentes en Grande-Bretagne.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par courrier électronique, câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 21. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Opitz, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, vol. 154S, fol. 48, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(078278.3/230/297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.

TECHNOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 12.248.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(074385.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

BLOOMING CREEK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 47.467.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Signature.

(074386.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

BOGALA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1629 Luxembourg, 3, rue des Trois Glands.

R. C. Luxembourg B 41.962.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

BOGALA, S.à r.l.

Signatures

Les gérants

(074484.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

MEREM S.A., MEDITERRANEAN REAL ESTATE MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 20.522.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Signature.

(074388.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE OTTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 82.934.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(074390.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

INTERAVIATION PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 113.324.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(074394.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.673.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(074396.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

GESO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 37.358.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue le 22 juin 2006 que les actionnaires ont décidé de réélire:
R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg en tant qu'Administrateur;

R.C.S. SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg en tant qu'Administrateur;

ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg en tant qu'Administrateur;

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. avec siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes.

Et ceci jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2011.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074760.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

**SIPAFI S.A.H., SOCIETE D'INVESTISSEMENT, DE PARTICIPATION ET DE FINANCEMENT,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 19.326.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.R. Schmitz.

(074405.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

GARAGENLAGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 37.637.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.R. Schmitz.

(074408.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FEATHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 117.900.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the twelfth day of July.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 46.448, here represented by one of its A proxyholders, Mr André Smits, residing professionally at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the officiating notary to document the following articles of incorporation of a «Société à responsabilité limitée», private limited liability company (the «Articles»), it deems to incorporate as partner or with any person or entity which may become partner of this company in the future.

Art. 1. Name. There is hereby formed a «Société à responsabilité limitée», private limited liability company under the name FEATHER, S.à r.l. (the «Company») governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the «Law»), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «Sociétés à responsabilité limitée».

Art. 2. Object. The object of the Company is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or affiliated company, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or affiliated company, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any and all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, without taking advantage however of the Act of July 31st, 1929 on Holding Companies.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of partner(s) deliberating in the manner provided by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

Art. 5. Capital. The capital of the Company is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partner(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares. Each share of the Company confers an identical voting right and each partner has voting rights commensurate to his shareholding.

The shares are freely transferable among the partners.

Shares may not be transferred to non-partners unless partners representing at least three-quarters of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

The Company shall have power to redeem its own shares. Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the partner(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

Art. 7. Management. The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (A and B).

The manager(s) need not be partners of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of partners taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole partner, by decision of the sole partner which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of partners or to the sole partner (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

Art. 8. Representation. The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signature of a class A manager together with a class B manager or by the joint signature of two managers B for any engagement under an amount previously determined by the board of managers. The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be partner(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 9. Procedure. In case of plurality of managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax or any other electronic means of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax or any other electronic means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented and composed of at least one vote of each class of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman.

Art. 10. Liability of the managers. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 11. General meetings of partners. General meetings of partners are convened by the board of managers, failing which by partners representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall specify the time and place of the meeting.

If all partners are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any partner may act at any general meeting by appointing in writing another person who need not be partner.

Resolutions at the meetings of partners are validly taken in so far as they are adopted by partners representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of partner(s) at a majority in number of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole partner exercises alone the powers devolved to the meeting of partners by the provisions of the Law.

As a consequence thereof, the sole partner takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

Art. 12. Annual general meeting. An annual general meeting of partners approving the annual accounts shall be held annually, at the latest within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 13. Financial year. The Company's financial year begins on the 1st January and closes on the 31st December.

Art. 14. Annual accounts. At the end of each financial year, the board of managers will draw up the annual accounts of the Company which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities.

Each partner may inspect annual accounts at the registered office of the Company.

Art. 15. Supervision of the company. If the partners number exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor (commissaire), who may or may not be partner(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of partners following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of partners.

Where the thresholds of article 215 of the Law of 1989 on the commercial companies are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) amongst the members of the «Institut des réviseurs d'entreprises».

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of partners or of the sole partner (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

Art. 16. Allocation of profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital.

The general meeting of partners may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the partners proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. Interim dividends. Notwithstanding the provisions of article 16 of the Articles and subject to the prior approval or ratification by the general meeting of partners, the board of managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Art. 18. Winding-up - Liquidation. The general meeting of partners at the majority vote determined by the Law, or the sole partner (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) which will specify their powers and determine their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be allocated to the partner(s) proportionally to the shares they hold.

Art. 19. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 20. Transitory measures. Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 31st day of December 2006.

Subscription and payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the sole associate

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 9.098.

2) The Company shall have its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person represented as stated hereabove, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le douze juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 46.448, ici représentée par un de ses fondés de pouvoir A, Monsieur André Smits, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme associé ou avec toute personne ou entité qui deviendrait associé de la société par la suite:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination FEATHER, S.à r.l. (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitées.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou société apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou sociétés apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites se rattachant directement ou indirectement à son objet aux fins de faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans toutefois se prévaloir de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales. Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliquent.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

Art. 7. Gérance. La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Art. 8. Représentation. Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B ou par la signature conjointe de deux gérants de classe B pour tout engagement inférieur à un montant préalablement déterminé par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 9. Procédure. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 11. Assemblées générales des associés. Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé. Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être associé.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi. En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

Art. 12. Assemblée générale annuelle. Une assemblée générale des associés se réunira annuellement pour l'approbation des comptes annuels, au plus tard dans les six mois de la clôture de l'exercice social, au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Art. 13. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 14. Comptes annuels. A la clôture de chaque exercice social, le conseil de gérance établira les comptes annuels qui contiendront l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 15. Surveillance de la société. Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut ne pas être associé.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils fixés par l'article 215 de la loi de 1989 sur les sociétés commerciales seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant par l'associé unique, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant de l'associé unique, qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 16. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

Art. 17. Dividende intérimaire. Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 18. Dissolution - Liquidation. L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement à leur participation.

Art. 19. Disposition générale. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Art. 20. Disposition transitoire. Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2006.

Souscription et libération

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante pour une durée indéterminée MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., une société constituée selon les lois de Luxembourg ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy immatriculée au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 9.098.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Smits, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 61, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 juillet 2006.

P. Bettingen.

(075494.3/202/392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

CARDOSO ANTONIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2434 Senningerberg, 5, rue des Résidences.

R. C. Luxembourg B 58.427.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074771.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

CARDOSO ANTONIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2434 Senningerberg, 5, rue des Résidences.

R. C. Luxembourg B 58.427.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074774.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ARCO, ARCHITECTURE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1629 Luxembourg, 3, rue des Trois Glands.

R. C. Luxembourg B 63.579.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ARCO, ARCHITECTURE COMPANY, S.à r.l.

Signatures

Les gérants

(074482.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FLEURI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 65.231.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 27 juin 2006, a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074503.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FUTURA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 86.985.

Il est porté à la connaissance du public que le siège de notre commissaire aux comptes, la société PARFININDUS, S.à r.l., est désormais situé au 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

M. Boland / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074504.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

KERDOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 88.598.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 30 juin 2006, a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02576. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074505.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

84164

ARESA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 93.337.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 29 juin 2006, a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074507.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

GOEDERT-HELFFENT IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 64.191.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(074508.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ESCONDIDO VILLAGE TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.070.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 28 juin 2006, a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann et Monsieur Gian Piero Alpa de leur mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en leur remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02555. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074509.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

GOEDERT IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.235.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(074513.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

I.T.I. INDUSTRIAL TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 74.640.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 28 juin 2006, a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074512.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

EUROV COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de d'Eau.

R. C. Luxembourg B 87.883.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 28 juin 2006, a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074514.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

LUXGALA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 111.677.

—
In the year two thousand and six, on the seventeenth of July.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1) PERMIRA EUROPE III NOMINEES LIMITED, a Guernsey company, registered with the Trade Register Office of Guernsey under number 43827, whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Mrs Séverine MICHEL, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey, on July 11, 2006.

2) CANDOVER NOMINEES LIMITED, an English private company incorporated under the laws of England and Wales, registered with Registrar of Companies in England and Wales under number 1722671, whose registered office is at 20, Old Bailey, London EC4M7LN, here represented by Mrs Séverine Michel, previously named, by virtue of a proxy given in London, on July 6, 2006.

3) CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 1) LIMITED PARTNERSHIP, a Limited Partnership registered under the laws of Scotland under number SL004000, acting by CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No1) LIMITED, its general partner, whose registered office is at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9BY, here represented by Mrs Séverine Michel, previously named, by virtue of a proxy given in London, on July 12, 2006.

4) CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 2) LIMITED PARTNERSHIP, a Limited Partnership registered under the laws of Scotland under number SL004001, acting by CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No2) LIMITED, its general partner, whose registered office is at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9BY, here represented by Mrs Séverine Michel, previously named, by virtue of a proxy given in London, on July 12, 2006.

5) CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 3) LIMITED PARTNERSHIP, a Limited Partnership registered under the laws of Scotland under number SL004002, acting by Cinven Capital Management (TF No3) Limited, its general partner, whose registered office is at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9BY, here represented by Mrs Séverine Michel, previously named, by virtue of a proxy given in London on July 12, 2006,

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing parties are the partners of LUXGALA, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 111.677, incorporated pursuant to a notarial deed, on October 25, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 325 of February 14, 2006 (hereinafter the «Company»).

The appearing parties take the following resolutions which they require the notary to enact:

First resolution

The meeting decides to change the Company's financial year closing date from December 31 to September 30.

Second resolution

The meeting decides to set the closing date for the first financial year, having started on October 25, 2005 to September 30, 2006.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend articles 17 and 18 first paragraph of the Articles of Association and to give them the following wording:

«**Art. 17.** The Company's financial year runs from the first of October of each year to the thirtieth of September of the following year.»

«**Art. 18. (first paragraph).** Each year, as of the thirtieth of September, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, he signed with us the notary, the present deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire demeurant à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) PERMIRA EUROPE III NOMINEES LIMITED, une société de Guernesey, enregistrée au Registre de Commerce de sous le numéro 43827 dont le siège social est établi à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes, dûment représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey, le 11 juillet 2006.

2) CANDOVER NOMINEES LIMITED, une société de droit anglais et gallois, enregistrée auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 1722671, dont le siège social est établi au 20, Old Bailey, London EC4M7LN, dûment représentée par Madame Séverine Michel, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 6 juillet 2006.

3) CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 1) LIMITED PARTNERSHIP, une Limited Partnership de droit écossais, enregistrée auprès du Registre des Sociétés d'Ecosse sous le numéro SL004000, agissant à travers CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No1) LIMITED, son general partner, dont le siège social est établi au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9BY, dûment représentée par Madame Séverine Michel, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 12 juillet 2006.

4) CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 2) LIMITED PARTNERSHIP, une Limited Partnership de droit écossais, enregistrée auprès du Registre des Sociétés d'Ecosse sous le numéro SL004001, agissant à travers CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No2) LIMITED, son general partner, dont le siège social est établi au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9BY, dûment représentée par Madame Séverine Michel, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 12 juillet 2006.

5) CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No. 3) LIMITED PARTNERSHIP, une Limited Partnership de droit écossais, enregistrée auprès du Registre des Sociétés d'Ecosse sous le numéro SL004002, agissant à travers CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF No3) LIMITED, son general partner, dont le siège social est établi au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9BY, dûment représentée par Madame Séverine Michel, prénommée, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 12 juillet 2006.

Les procurations après avoir été signées ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble auprès des autorités compétentes.

Les parties comparantes sus-mentionnées sont les associées de la société à responsabilité limitée existant sous le nom de LUXGALA, S.à r.l., ayant son siège social au 282, route de Longwy L-1940 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.677, et qui a été constituée suivant acte notarié en date du 25 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 325 du 14 février 2006 (la «Société»).

La mandataire, agissant comme décrit ci-dessus, a demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social de la Société du 31 décembre au 30 septembre.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer la date de clôture du premier exercice social au 30 septembre 2006, de sorte que l'exercice social ayant débuté le 25 octobre 2005 se termine le 30 septembre 2006.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles 17 et 18 premier alinéa des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 17.** L'exercice social commence le premier octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.»

«**Art. 18. (premier alinéa).** Chaque année, au trente septembre, les comptes sont arrêtés et les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, celle-ci a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: S. Michel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 juillet 2006, vol. 905, fol. 55, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(079998.3/239/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

LUXGALA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 111.677.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(079999.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

CHAUFFAGE MODERNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwée.

R. C. Luxembourg B 70.230.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunis à Luxembourg, le 30 avril 2006

L'assemblée réélit Administrateurs pour un an:

- Mme Nathalie Maier, employée privée, demeurant à Schrassig,
- M. Jacquot Schwertzer, commerçant, demeurant à Schrassig,
- M. Roland Delvaux, directeur, demeurant à Kleinbettingen.

L'assemblée réélit Commissaire pour un an:

- La société DMS & ASSOCIES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue immédiatement après l'assemblée générale

Le Conseil d'Administration élit:

- Mme Nathalie Maier, Présidente,
- M. Jacquot Schwertzer, Administrateur-délégué,
- confirme M. Roland Delvaux, en sa qualité de directeur,
- nomme M. Jean-Yves Colson, M. Laurent Homel et Mme Pascale Zeimes, Fondés de Pouvoir,

et fixe les pouvoirs comme suit:

A) La société est engagée, en toutes circonstances, sans limitation, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué détenteur de la carte d'artisan ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué détenteur de la carte d'artisan.

B) Pour la gestion journalière des affaires:

La société est engagée, sans limitation, par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, détenteur de la carte d'artisan.

La société est engagée pour des obligations ne dépassant pas 1.200 EUR par la seule signature du directeur.

La société est engagée pour des obligations ne dépassant pas 1.200 EUR par la seule signature d'un fondé de pouvoir.

C) Les actions en justice, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou de l'administrateur-délégué.

Pour extraits conformes

J. Schwertzer

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06886. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074516.3//35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

CHAUFFAGE MODERNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwée.

R. C. Luxembourg B 70.230.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CHAUFFAGE MODERNE S.A.

Signature

(074520.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FINANZ KANTOOR, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 35.004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(074527.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

**FONCIER & PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme,
(anc. SICHEL S.A.).**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 5.322.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FONCIER & PARTICIPATIONS S.A.

Signature

(074536.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

MSEOF MARENGO I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.023.500,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 102.018.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance de la Société tenue en date du 12 juillet 2006 qu'il a été décidé, sur base de l'article 2 des statuts, de transférer le siège social de la Société du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074807.5//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

NORAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 116.037.

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth of June.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of NORAC, S.à r.l., a company established and existing in Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register section B number 116.037, incorporated as a société à responsabilité limitée pursuant to a deed of Maître Anja Holtz, notary residing in Wiltz, Grand Duchy of Luxembourg, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on 7 April 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under Section B number 116.037 (hereafter the «Company»).

The meeting is opened with Mr Lionel Spizzichino, LL.M., professionally residing in Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Marc Prospert, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elects Mr Frank Stolz-Page, private employee, professionally residing in Luxembourg, as scrutineer.

The Chairman then states:

I.- That the agenda of the meeting is worded as follows:

Agenda

1. conversion of the existing capital stated in Euros into British Pounds
2. modification of Article three of the Articles of Association of the Company
3. Increase of the share capital up to one million six hundred thousand British Pounds (£ 1,600,000) through the issue of seventy-nine thousand five hundred sixty-eight and a half (79,568.5) units, having a par value of twenty British Pounds (£ 20) each
4. Subsequent modification of Article five of the Articles of Association of the Company
5. modification of Article nine of the Articles of Association of the Company
6. appointment of Mr Liam Dowd and Mr John Burke as special managers of the Company
7. modification of Article ten of the Articles of Association of the Company
8. Miscellaneous

II.- That the shareholders present or represented, as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the board of the meeting which, after signature *ne varietur* by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented if they wish so and the board of the meeting, shall remain attached to this deed to be enrolled at the same time.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and can therefore validly deliberate on the aforementioned agenda.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting unanimously approved the following resolution:

First resolution

The shareholders decided to convert the existing share capital set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) into a share capital stated in British Pounds for a total amount of eight thousand six hundred thirty British Pounds (GBP 8,630) represented by four hundred thirty-one and a half (431,5) units with a par value of twenty British Pounds (GBP 20).

Second resolution

The shareholders decided to modify article three of the Articles of Association of the Company and it shall now read as follows:

«The object of the Company is furthermore the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind including any rights attaching thereto as well as of partnership interests and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures provided it may not proceed to a public issue of such debt instruments.

The Company may invest in real estate property, either by means of purchase, exchange or such other manner as well as the disposal, the administration, the development and the management of real estate property throughout Europe and to carry out any operation relating directly or indirectly thereto or which it may deem useful in the accomplishment and development of this object.

The Company may participate in the establishment and development of any industrial or commercial enterprises of its own group or subsidiaries and may render them every assistance whether by way of loans or otherwise.

In a general fashion it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.»

Third resolution

The members resolve to increase the share capital of the Company from its current value of eight thousand six hundred thirty British Pounds (GBP 8,630) represented by four hundred thirty-one and a half (431,5) units with a par value of twenty British Pounds (GBP 20) up to one million six hundred thousand British Pounds (£ 1,600,000) through the issue of seventy-nine thousand five hundred sixty-eight and a half (79,568.5) units, having a par value of twenty British Pounds (£ 20) each.

Such seventy-nine thousand five hundred sixty-eight and a half (79,568.5) have been subscribed by AURUM NOMINEES LIMITED, a company incorporated under the laws of the Republic of Ireland and having its registered office at AURUM NOMINEES LIMITED c/o NCB Corporate Finance Limited 3 George's Dock, IFSC, Dublin 1, Republic of Ireland,

here represented by Mr Lionel Spizzichino, aforementioned,
by virtue of a proxy given in

The aforesaid proxy, being initialled *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Has been produced to the undersigned notary the proof of the existence of the one million five hundred ninety-one thousand three hundred seventy British Pounds (£ 1,591,370) through a blocking certificate issued by ABN AMRO BANK and which shall remain attached hereto in order to be filed together with this deed with the registration authorities.

As a result, the share capital is now subscribed as follow:

- JAGUAR CAPITAL LIMITED, aforementioned: 431.5 units;
- AURUM NOMINEES LIMITED, aforementioned: 79,568.5 units.

Fourth resolution

The shareholders decided to modify the article five of the Articles of Association of the Company and it shall now read as follows:

«**Art. 5. Capital - Units.** The corporate capital is set at one million six hundred thousand British Pounds (£ 1,600,000) consisting of eighty thousand (80,000) units, having a par value of twenty British Pounds (£ 20) each.

A unit may only be transferred or devolved subject to the consent provided for by article 189 of the Law.

No shareholder shall transfer any unit without concurrently transferring to the same person in the same transaction and the same proportion (as nearly as practicable in the event of inability to transfer in such exact proportion), each and every type and class of bonds, PECs, CPECs or any other similar instrument issued by the Company and held by him.

Any transfer or attempted transfer in breach of this provision shall be null and void *ab initio* and disregarded by the Company.

A transfer of units shall be effected by a notarial or by private deed. Transfer of units will only be binding upon the Company or third parties following a notification to or acceptance by the Company as provided in article 1690 of the Civil Code.

A register of members shall be kept at the registered office of the Company. Such register shall set forth the name of each member, its residence or elected domicile, the number of units held by it, the amounts paid in on each such unit, and the transfer of units and the dates of such transfers.»

Fifth resolution

The shareholders decided to modify the article nine of the Articles of Association of the Company and it shall now read as follows:

«The Company shall be managed by one or several managers who need not be members. The Company shall have two classes of managers as follows: special managers and managers (hereafter together the «Managers»). The Managers shall be elected by the members at their annual general meeting for an undetermined period. A manager or a special manager may be removed at any time with or without cause and replaced by resolution adopted by the general meeting of the members.»

Sixth resolution

The shareholders hereby decide to designate the following persons as special managers of the Company, with immediate effect:

- Mr John Burke, born on 25 June 1956, in the Republic of Ireland, with professional address at Commercial House, 15 Main Street, Lucan, County Dublin, Ireland; and

- Mr Liam Dowd, born on 7 November 1960, in the Republic of Ireland, with professional address at Commercial House, 15 Main Street, Lucan, County Dublin, Ireland;

Following such resolution, the board of managers of the Company consists as of now of:

Special Managers:

- Mr John Burke, born on 25 June 1956, in the Republic of Ireland, with professional address at Commercial House, 15 Main Street, Lucan County, Dublin, Ireland; and

- Mr Liam Dowd, born on 7 November 1960, in the Republic of Ireland, with professional address at Commercial House, 15 Main Street, Lucan County, Dublin, Ireland;

Managers:

- Mr Godfrey Abel, private employee, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

- Mr Christophe Cahuzac, private employee, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Seventh resolution

The shareholders decided to modify the article ten of the Articles of Association of the Company and it shall now read as follows:

«The board of managers may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by any manager, at the place indicated in the notice of meeting.

There are to be no less than two board meetings by accounting year.

The chairman shall preside at all general meetings of the members and the board of managers, but in his absence the members or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or, electronic transmission, another manager as his proxy, provided the genuineness thereof is established.

A manager may attend at and be considered as being present at a meeting of the board of managers by means of a telephone conference or other telecommunications equipment by operation from any place other than a place located in the United Kingdom of which all persons participating in the meeting can hear each other and speak to each other.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decision shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting with at least a vote in favour by one special manager.

In the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a manager, director, officer or employee in the other contracting party), such manager shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such manager's interest therein shall be reported to the next succeeding general meeting of the members.

Resolutions of the board of managers shall be validly taken if approved in writing by all the managers. Such approval may be in a single or in several separate documents.»

Evaluation

For registration purposes, the share capital is evaluated at two million three hundred twenty-one thousand six hundred five euro and twenty-one cents (2,321,605.21).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, said persons signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de NORAC, S.à r.l., une société constituée et existant conformément à la loi luxembourgeoise sous la forme d'une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 116.037, suivant acte reçu par Maître Anja Holtz, notaire résident à Wiltz, Grand-Duché du Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire résident à Mersch, Grand-Duché du Luxembourg, en date du 7 avril 2006, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous la section B numéro 116037 (ci après la «Société»).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Lionel Spizzichino, LL.M., avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Marc Prospert, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Conversion du capital social existant exprimé en euros en livres sterling
2. Modification de l'article 3 des statuts de la Société
3. Augmentation du capital social à un million six cent mille livres sterling (£ 1.600.000) par une émission de quatre-vingt mille (80.000) parts sociales, ayant une valeur de vingt livres sterling (£ 20) chacune.

4. En conséquence de cette augmentation, modification de l'article 5 des statuts de la Société
5. Modification de l'article 9 des statuts de la Société
6. Désignation de M. Liam Dowd et M. John Burke comme gérants spéciaux de la Société
7. Modification de l'article 10 des statuts de la Société
8. Divers

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés qui le désirent et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présent assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut en conséquence valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, sus-reproduit.

Après approbation des déclarations du Président et avoir vérifié qu'elle était valablement constituée, l'assemblée approuve à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de convertir le capital social existant établi à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) en un capital social exprimé en Livres Sterling pour un montant total de huit mille six cent trente Livres Sterling (£ 8.630) représenté par quatre cent trente et une parts et une demi part (431,5) d'une valeur nominale chacune de vingt Livres Sterling (£ 20).

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'article trois des statuts de la Société et celui-ci a désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** L'objet de la Société est, notamment, la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés Luxembourgeoises ou des sociétés étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen de titres, engagements, obligations, effets et autres sécurités de tout genre incluant tous les droits qui y sont attachés aussi bien que des intérêts en commandite et la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder à l'émission de titres et obligations pourvu qu'il ne soit pas procédé à l'émission publique de tels instruments de créance.

La Société peut investir dans la propriété de biens fonciers, tant par le moyen d'achat, d'échange ou d'autres manières que par la disposition, l'administration, le développement et la gestion de propriété de biens fonciers à travers l'Europe et peut exécuter toute opération y relative directement ou indirectement qui peut être jugée utile dans l'accomplissement et le développement de cet objet.

La Société peut participer dans l'établissement et le développement de toute industrie ou entreprise commerciale de son propre groupe ou filiales et peut leur fournir toute assistance par le moyen de prêts ou autre.

De manière générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et exécuter toute opération qui peut être jugée utile dans l'accomplissement et le développement de son objet.»

Troisième résolution

Les membres décident d'augmenter le capital social de la Société de sa valeur actuelle de huit mille six cent trente Livres Sterling (£ 8.630) représenté par quatre cent trente et une parts et une demi part (431,5) d'une valeur nominale chacune de vingt Livres Sterling (£ 20) à un million six cent mille livre sterling (£ 1.600.000) à travers l'émission de soixante-dix neuf mille cinq cent soixante huit et demi (79.568,5) parts, ayant une valeur de vingt livre sterling (£ 20) chacune.

Ces soixante-dix neuf mille cinq cent soixante huit et demi (79.568,5) parts ont été souscrites par AURUM NOMINEES LIMITED, une société constituée sous les lois de la République d'Irlande et ayant son siège social à AURUM NOMINEES LIMITED c/o NCB Corporate Finance Limited 3 George's Dock, IFSC, Dublin 1, République d'Irlande, ici représentée par M. Lionel Spizzichino, susmentionné.

en vertu d'une procuration donnée à

Cette procuration, signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

A été produit au notaire soussigné la preuve de l'existence de ce un million cinq cent quatre vingt onze mille et trois cent soixante dix livre sterling (£1.591.370) par un certificat de blocage émis par la ABN AMRO BANK et lequel doit y rester attaché afin d'être enregistré ensemble avec cet acte auprès des autorités d'enregistrement.

En conséquence, le capital social a été souscrit comme suit:

- JAGUAR CAPITAL LIMITED, susmentionnée: 431,5 parts;
- AURUM NOMINEES LIMITED, susmentionnée: 79.568,5 parts.

Quatrième résolution

Les détenteurs de parts sociales ont décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société et celui-ci a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital - Parts sociales.** Le capital social est fixé à un million six cent mille Livre Sterling (£ 1.600.000) consistant en quatre-vingt mille (80.000) parts sociales, ayant une valeur de vingt livre sterling (£ 20) chacune.

Une part sociale peut seulement être transférée ou remise conformément à l'article 189 de la Loi.

Aucun détenteur de parts ne peut transférer aucune part sans simultanément transférer à la même personne dans la même transaction et dans la même proportion (aussi proche qu'il est faisable dans le cas de l'impossibilité d'un transfert dans une exacte proportion), chacune et chaque type et classe d'obligations, PECs, CPECs ou tout autre instrument similaire que pourrait émettre la Société et détenu par lui.

Tout transfert ou tout transfert entrepris en violation de cette disposition sera nul et non avvenu ab initio et il n'en sera pas tenu compte par la Société.

Un transfert de parts doit être effectué par un notaire ou par un acte sous-seing privé. Le transferts de parts sera seulement opposable à la Société ou aux tiers parties suivant une notification ou acceptation par la Société comme prévu à l'article 1690 du code civil.

Un registre des membres doit être déposé au siège social de la Société. Un tel registre doit préciser le nom de chaque membre, sa résidence ou son domicile, le numéro des parts qu'il détient, les montants payés pour chaque part, et le transfert des parts et les dates de ces transferts.»

Cinquième résolution

Les détenteurs de parts sociales ont décidé de modifier l'article 9 des statuts de la Société et celui-ci a désormais la teneur suivante:

«**Art. 9.** La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être détenteurs de parts sociales. La Société aura deux classes de gérants comme suit: des gérants spéciaux et des gérants (ci-après ensemble «les Gérants»). Les Gérants seront élus par les détenteurs de parts sociales à l'assemblée générale annuelle pour une période indéterminée. Un gérant ou un gérant spécial peut être démis n'importe quand avec ou sans justification et remplacé par une résolution adoptée par l'assemblée générale des membres.»

Sixième résolution

Les détenteurs de parts sociales, ici présents, décident de désigner les personnes suivantes comme gérants spéciaux de la Société, avec effet immédiat:

- M. John Burke, né le 25 juin 1956, en République d'Irlande, ayant comme adresse professionnelle, Commercial House, 15 Main Street, Lucan, County Dublin, Irlande; et

- M. Liam Dowd, né le 7 novembre 1960, en République d'Irlande, ayant comme adresse professionnelle, Commercial House, 15 Main Street, Lucan, County Dublin, Irlande;

Suivant cette résolution, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

Gérants spéciaux:

- M. John Burke, né le 25 juin 1956, en République d'Irlande, ayant comme adresse professionnelle, Commercial House, 15 Main Street, Lucan, County Dublin, Irlande; et

- M. Liam Dowd, né le 7 novembre 1960, en République d'Irlande, ayant comme adresse professionnelle, Commercial House, 15 Main Street, Lucan, County Dublin, Irlande;

Gérants:

- M. Godfrey Abel, employé privé, 46A avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

- M. christophe Cahuzac, employé privé, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Septième résolution

Les détenteurs de parts sociales ont décidé de modifier l'article dix des statuts de la Société et celui-ci a désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui n'aura pas besoin d'être un gérant, qui sera responsable de la tenue des minutes des assemblées du conseil de gérance et des membres.

Il y n'aura pas moins de deux assemblées du conseil de gérance par année comptable.

Le président présidera toutes les assemblées générales des membres et du conseil de gérance, mais en son absence, les membres ou le conseil de gérance nommeront un autre gérant comme président pro tempore par vote de la majorité présente à une telle assemblée.

Une notice écrite de toute les assemblées du conseil de gérance sera donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures à l'avance de l'heure établie pour une telle assemblée, excepté dans des circonstances d'urgence dans lesquelles la nature de tels cas de circonstances doit être établie dans la notice de l'assemblée. Cette notice peut être abandonnée avec le consentement par écrit ou par fax, câble, télégramme, télex de chaque gérant. Une notice séparée n'est pas requise pour des assemblées individuelles tenues à la date et au lieu prescrits dans un horaire antérieurement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Tout gérant peut agir à toute assemblée du conseil de gérance par la désignation par écrit ou par fax, câble, télégramme, télex ou, transmission électronique, d'un autre gérant comme son mandataire, pourvu que l'authenticité y soit établie.

Un gérant peut assister et être considéré comme étant présent à l'assemblée du conseil de gérance par le moyen de conférence téléphonique ou autre équipement de télécommunication par l'opération à partir de tout lieu autre que celui localisé en Grande-Bretagne duquel toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'entendre et parler entre elles.

Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à l'assemblée du conseil de gérance. Les décisions peuvent être prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés à une telle assemblée avec au moins un vote en faveur par un des gérants spéciaux.

Dans le cas où un gérant de la Société aurait un intérêt personnel dans une transaction de la Société (autre que tout acte pouvant être pris en qualité de gérant, administrateur, fonctionnaire, employé de l'autre partie contractante) un tel

gérant doit faire savoir au conseil de gérance un tel intérêt personnel et ne doit pas examiner, ou voter ces transactions, et un tel intérêt du gérant doit être rapporté à l'assemblée générale suivante.

Les résolutions du conseil de gérance sont valablement prises si elles sont approuvées par écrit par tous les gérants. Une telle approbation peut être dans un document seul ou dans plusieurs documents séparés.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à deux millions trois cent vingt et un mille six cent cinq euros et vingt et un centimes (2.321.605,21).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Spizzichino, M. Prospert, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, vol. 154S, fol. 24, case 5. – Reçu 23.051,64 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(078287.3/230/335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.

NORAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 116.037.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 931 du 28 juin 2006 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(078289.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.

ORCHIMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.

R. C. Luxembourg B 105.101.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ORCHIMONT S.A.

Signature

(074543.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

PLANETARIUM FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 59.775.

Suite à la démission de Monsieur Marc Schammo (RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.) de sa fonction d'administrateur de PLANETARIUM FUND en date du 26 juin 2006, le conseil d'administration se compose comme suit: Monsieur Stefano Marsaglia, N.M.ROTHSCHILD & SONS LIMITED, New Court, St. Swithin's Lane, London EC4P 4DU;

Monsieur Umberto Trabaldo Togna, PKB PRIVATBANK AG, 12, rue Charles-Galland, CH-1211 Genève 12;

Monsieur Pierandrea Dosi Delfini, CASSA LOMBARDA S.p.A. Via A Manzoni 14, I-20121 Milano;

Monsieur Edio Delco, PKB PRIVATBANK AG Via S Balestra 1, CH-6901 Lugano;

Monsieur Fancesco Dolfi, PKB PRIVATBANK AG, 12, rue Charles-Galland, CH-1211 Genève 12;

Monsieur Paulo Neves, 7, rue des Forges, L-5770 Weiler-La-Tour.

Pour PLANETARIUM FUND, Sicav

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074802.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

BERKELEY INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 107.695.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(074545.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

INFOMAIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.600.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signatures

Les administrateurs-délégués

(074547.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

SIFC RETAIL MALL DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 110.944.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Torbick

Mandataire

(074555.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

EUERBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 38.533.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 juin 2006

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 15 juin 2006 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 15 juin 2006, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Pieter van Nugteren, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074624.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

SOCOSTEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.
R. C. Luxembourg B 80.518.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074558.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

COGEMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.196.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074595.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

PLACER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 104.713.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 juin 2006

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 15 juin 2006 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 15 juin 2006, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Pieter van Nugteren, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05733. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074578.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

PCI PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 108.174.

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 10 juillet 2006 et adressée à la société PCI PROPERTIES, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 108.174, que le siège social (L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur) a été dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

B. Felten

L'agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074619.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

84177

PINUNZE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 37.222.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 juin 2006

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 15 juin 2006 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 15 juin 2006, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Pieter van Nugteren, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074580.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

EMERJUL PROJECT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.
H. R. Luxemburg B 117.902.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den fünfzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtssitze zu Niederanven.

Sind erschienen:

1.- Herr Hans Olinger, Kaufmann, geboren in Mehring (Deutschland), am 20. Januar 1951, wohnhaft in D-54364 Mehring, Im Ganggarten 19A (Deutschland),

2.- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung BITEC, I.B.O.S., S.à r.l., mit Sitz in L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue (nationale Kennnummer n° 1989 2400 426), eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, unter der Nummer B 29.946,

hier vertreten durch Herrn Hermann Scholer, Kaufmann, wohnhaft in D-54290 Trier, Karl-Marx-Strasse 59, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht vom 14. Juli 2006, welche, nachdem sie ne varietur durch die Erschienenen und den unterzeichneten Notar unterschrieben wurde, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleibt.

Vorbenannte Personen ersuchen den unterzeichneten Notar, die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren.

Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck - Kapital

Art. 1. Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine anonyme Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung:

EMERJUL PROJECT S.A.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Mertert.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates kann der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist der An- und Verkauf sowie die Verwaltung von Immobilien und Grundstücken unter Ausschluss jeglicher gewerblichen Tätigkeit. In dieser Hinsicht ist die Gesellschaft auch ermächtigt Hypothekarkredite aufzunehmen.

Die Gesellschaft kann jede andere Tätigkeit welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt in Verbindung steht oder welche diesen fördern kann im In- und Ausland, ausüben.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) eingeteilt in einhundert (100) Aktien mit einem Nominalwert von dreihundertzehn Euro (EUR 310,-) pro Aktie.

Die Aktien sind Inhaber- oder Namensaktien.

Nach Wunsch der Aktionäre können Einzelaktien oder Zertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann zum Rückkauf Ihrer eigenen Aktien schreiten, unter den durch das Gesetz vorgesehenen Bedingungen.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann ebenfalls das Gesellschaftskapital erhöht oder erniedrigt werden.

Verwaltung - Überwachung

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen, welche von der Generalversammlung für eine Dauer ernannt werden, die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates frei, so können die verbleibenden Mitglieder das frei gewordene Amt vorläufig besetzen.

Art. 7. Der Verwaltungsrat wählt unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden. Der erste Vorsitzende wird von der Generalversammlung gewählt. Im Falle der Verhinderung des Vorsitzenden übernimmt das vom Verwaltungsrat bestimmte Mitglied dessen Aufgaben.

Der Verwaltungsrat wird vom Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied jeweils nur einen Kollegen vertreten kann.

Die Verwaltungsratsmitglieder können ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax abgeben. Fernschreiben, Telegramme und Telefaxe müssen schriftlich bestätigt werden.

Ein schriftlich gefasster Beschluss, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anlässlich einer Verwaltungsratssitzung gefasster Beschluss.

Art. 8. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit absoluter Stimmenmehrheit getroffen. Bei Stimmgleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

Art. 9. Die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates werden von den in den Sitzungen anwesenden Mitgliedern unterschrieben.

Die Beglaubigung von Abzügen oder Auszügen erfolgt durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch einen Bevollmächtigten.

Art. 10. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten.

Er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz und durch die vorliegenden Satzungen der Generalversammlung vorbehalten ist.

Art. 11. Der Verwaltungsrat kann seinen Mitgliedern oder Dritten, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen, seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung übertragen. Die Übertragung an ein Mitglied des Verwaltungsrates bedarf der vorhergehenden Ermächtigung durch die Generalversammlung.

Ausnahmsweise wird das erste delegierte Verwaltungsratsmitglied durch die Generalversammlung ernannt.

Art. 12. Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die alleinige Unterschrift vom Vorsitzenden des Verwaltungsrates, oder durch die Einzelunterschrift eines im Rahmen der ihm erteilten Vollmachten handelnden Delegierten des Verwaltungsrates, sowie durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Verwaltungsratsmitgliedern.

Art. 13. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannte Kommissare überwacht, die ihre Zahl und ihre Vergütung festlegt.

Die Dauer der Amtszeit der Kommissare, wird von der Generalversammlung festgelegt. Sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten.

Generalversammlung

Art. 14. Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt mittels den gesetzlich vorgesehenen Bestimmungen.

Art. 15. Die jährliche Generalversammlung tritt in dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am 15. des Monats Juni um 10.00 Uhr, das erste Mal im Jahre 2007.

Falls der vorgenannte Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 16. Der Verwaltungsrat oder der oder die Kommissare können eine aussergewöhnliche Generalversammlung einberufen. Sie muss einberufen werden, falls Aktionäre, die mindestens (20%) zwanzig Prozent des Gesellschaftskapitals vertreten, einen derartigen Antrag stellen.

Die Stimmabgabe bei der Abstimmung anlässlich dieser ausserordentlichen Generalversammlungen kann per Prokura oder per Brief, Telex, Fax usw. erfolgen.

Jede Aktie gibt ein Stimmrecht von einer Stimme, mit Ausnahme der gesetzlichen Einschränkungen.

Art. 17. Jede ordentliche oder ausserordentliche Generalversammlung kann nur gültig über die Tagesordnung befinden, wenn die Gesellschafter in den gesetzlich vorgesehenen Verhältnissen anwesend oder vertreten sind.

Geschäftsjahr - Gewinnbeteiligung

Art. 18. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am 31. Dezember jeden Jahres; das erste Geschäftsjahr endet am 31. Dezember 2006.

Der Verwaltungsrat erstellt die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung.

Der Verwaltungsrat legt den Kommissaren die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft spätestens einen Monat vor der Jahresgeneralversammlung vor.

Art. 19. Der Bilanzüberschuss stellt nach Abzug der Unkosten und Abschreibungen den Nettogewinn der Gesellschaft dar. Von diesem Gewinn sind 5% (fünf Prozent) für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden; diese Verpflichtung wird aufgehoben, wenn die gesetzliche Rücklage 10% (zehn Prozent) des Gesellschaftskapitals erreicht.

Der Saldo steht zur freien Verfügung der Generalversammlung.

Mit Zustimmung des Kommissars und unter Beachtung der diesbezüglichen Vorschriften, kann der Verwaltungsrat Zwischendividenden ausschütten.

Die Generalversammlung kann beschliessen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

Auflösung - Liquidation

Art. 20. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muss wie die Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, vorzeitig oder am Ende ihrer Laufzeit, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die natürliche oder juristische Personen sind und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütungen ernannt werden.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften sowie auf die späteren Änderungen.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf eintausendfünfhundert Euro (EUR 1.500,-).

Kapitalzeichnung

Die einhundert (100) Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1.- Herr Hans Olinger, vorgeannt, fünfzig Aktien	50
2.- die Gesellschaft BITEC, I.B.O.S., S.à r.l., vorgeannt, fünfzig Aktien	50
Total: einhundert Aktien	100

Sämtliche Aktien wurden zu hundert Prozent (100%) in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute die Summe von einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammen gefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird festgelegt auf drei: diejenige der Kommissare wird festgelegt auf einen.

2.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden mit der ordentlichen Jahresgeneralversammlung des Jahres 2012.

3.- Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

- Frau Silke Martin, Bankkauffrau, geboren in Trier (Deutschland), am 4. September 1969, wohnhaft in D-54338 Schweich, Bernardskreuz 9 (Deutschland),

- Herr Wolfgang Scholer, Speditionskaufmann, geboren in Trier (Deutschland), am 15. Dezember 1984, wohnhaft in D-54518 Sehlern, Am Sonnenhügel 1 (Deutschland),

- Herr Hermann Scholer, Kaufmann, geboren in Trier (Deutschland), am 3. Januar 1959, wohnhaft in D-54290 Trier, Karl-Marx-Strasse 59 (Deutschland).

4.- Zum delegierten Verwaltungsratsmitglied des Verwaltungsrates wird ernannt:

Herr Hermann Scholer, vorgeannt.

5.- Zum Kommissar wird ernannt:

Frau Heike Roth, Bürokauffrau, geboren in Königstein/Taunus (BRD) am 7. Februar 1963 wohnhaft in Wasserliesch, Hauptstrasse 35,

6.- Zur wirksamen Vertretung der Gesellschaft ist die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder die alleinige Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes erforderlich.

7.- Der Gesellschaftssitz befindet sich auf folgender Adresse:

L-6630 Wasserbillig, 84, Grand-rue.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Senningerberg, im Jahre, Monat und Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgenannten Komparenten zusammen mit dem instrumentierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Olinger, H. Scholer, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, vol. 154S, fol. 70, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 24. Juli 2006.

Unterschrift.

(075500.3/202/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

KOLGI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 92.841.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 juin 2006

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 15 juin 2006 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 15 juin 2006, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Pieter van Nugteren, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074582.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

MSEOF MARENGO II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.004.900,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 102.115.

En date du 12 juillet 2006, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois MSEOF MARENGO I, S.à r.l., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 102.018, associé unique de la Société, a transféré son siège social à l'adresse suivante:

68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05780. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074811.5//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

INFODOC HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.111.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 juin 2006

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 15 juin 2006 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 15 juin 2006, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Pieter van Nugteren, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05730. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074584.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

BIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 56.310.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature

Un mandataire

(074615.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 39.564.

In the year two thousand six, on the eighteenth day of July.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A. (the «Company») a «société anonyme», established and having its registered office at 7 val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B number 39.564.

The Company has been incorporated by a notarial deed enacted on 5 February 1992, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 326 of 30 July 1992.

The Company's Articles of Incorporation have been amended by several deeds and for the last time pursuant to a notarial deed of the undersigned notary, on 26 April 2006, its publication in the Mémorial C pending.

The extraordinary general meeting is opened by Mrs Danielle Caviglia, lawyer, with professional address at 7, val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, in the chair.

The Chairwoman appoints as secretary of the meeting Mrs Giovanna Carles, employee, with professional address at 7, val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Roberto Manciocchi, lawyer, with professional address at 7, val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairwoman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the subscribed capital of the Company by an amount of one million three hundred eighty thousand United States dollars (1,380,000.- USD) in order to raise the subscribed capital from its present amount of three million six hundred forty thousand United States dollars (3,640,000.- USD) to an amount of five million and twenty thousand United States dollars (5,020,000.- USD) through issuance of thirteen thousand eight hundred (13,800) new additional shares with a par value of one hundred United States dollars (100.- USD) per share, each new issued share having the same rights attached as the existing shares.

2.- Subscription and payment in cash of all these thirteen thousand eight hundred (13,800) new shares by the current shareholder the company LEHMAN BROTHERS HOLDINGS INC. with registered office at 2711 Centerville, Ste 400 Wilmington, Delaware 19808 (USA), the other remaining existing shareholders, having to the extent necessary waived their preferential subscription rights to subscribe to the new shares.

3.- Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the Company's Articles of Incorporation.

II) The shareholders present or represented and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders or their representatives and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total subscribed capital are present or represented at this meeting. All the shareholders present declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

IV) The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of one million three hundred eighty thousand United States dollars (1,380,000.- USD) in order to raise the subscribed capital of the Company from its present amount of three million six hundred forty thousand United States dollars (3,640,000.- USD) to an amount of five million and twenty thousand United States dollars (5,020,000.- USD) through issuance of thirteen thousand eight hundred (13,800) new additional shares with a par value of one hundred United States dollars (100.- USD) per share, each new issued share having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of this extraordinary general meeting deciding on the increase of capital.

The extraordinary general meeting of shareholders, after having acknowledged, that the current existing shareholders have to the extent necessary waived their preferential subscription rights in relation to this increase of capital, resolves to allow

LEHMAN BROTHERS HOLDINGS INC, a company, incorporated and existing under the laws of the State of Delaware (USA), established and having its registered office in 2711 Centerville, Ste 400 Wilmington, Delaware 19808, USA, to the subscription of all thirteen thousand eight hundred (13,800) new shares with a par value of one hundred United States dollars (100.- USD) each.

Subscription and payment

The thirteen thousand eight hundred (13,800) new shares are thereupon subscribed by the prementioned company LEHMAN BROTHERS HOLDINGS INC,

here represented by:

Mrs Danielle Caviglia, prenamed,

by virtue of a proxy given in New York (USA), on July 17, 2006.

Said proxy, after being signed *in* varietur by all the appearing members of the Board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

All these new shares issued by the Company and so subscribed have been fully paid up in cash, so that the amount of one million three hundred eighty thousand United States dollars (1,380,000.- USD) is as of today at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly states this.

Second resolution

In order to reflect such increase of capital, the extraordinary general meeting of shareholders resolves to amend the first paragraph of article five (5) of the Company's Articles of Incorporation, which paragraph shall from now on read as follows:

«**Art. 5 (first paragraph).** The corporate capital is set at five million and twenty thousand United States dollars (5,020,000.- USD) divided into fifty thousand two hundred (50,200) shares with a par value of one hundred United States dollars (100.- USD) each.»

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately thirteen thousand euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, said persons signed together with us the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-huit juillet.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A. (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 39.564.

La Société fut constituée suivant acte notarié du 5 février 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 326 du 30 juillet 1992.

Les statuts de la Société ont été modifiés à diverses reprises et en dernier lieu suivant acte dressé par le notaire sous-signé, en date du 26 avril 2006, la publication dudit acte, étant encore en cours.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Danielle Caviglia, juriste, avec adresse professionnelle au 7, val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Giovanna Carles, employée, avec adresse professionnelle au 7, val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Roberto Manciocchi, juriste, avec adresse professionnelle au 7, val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Augmentation de capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant d'un million trois cent quatre-vingt mille dollars US (1.380.000,- USD) afin de porter le capital social souscrit de son montant actuel de trois millions six cent quarante mille dollars US (3.640.000,- USD) à un montant de cinq millions et vingt mille dollars US (5.020.000,- USD) par l'émission de treize mille huit cents (13.800) nouvelles actions supplémentaires d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) par action, chaque action nouvelle avec les mêmes droits et privilèges attachés que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale en numéraire de toutes les treize mille huit cents (13.800) actions nouvelles par l'actionnaire existant la société LEHMAN BROTHERS HOLDINGS INC, avec siège social à 2711 Centerville, Ste 400 Wilmington, Delaware 19808 (USA), les autres actionnaires existants ayant dans la mesure nécessaire renoncer à leur droit préférentiel de souscription à la souscription des actions nouvelles.

3.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société.

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant d'un million trois cent quatre-vingt mille dollars US (1.380.000,- USD) afin de porter le capital social souscrit de la Société de son montant actuel de trois millions six cent quarante mille dollars US (3.640.000,- USD) à un montant de cinq millions et vingt mille dollars US (5.020.000,- USD) par l'émission de treize mille huit cents (13.800) actions nouvelles supplémentaires de cent dollars US (100,- USD) par action, chaque action nouvelle avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et donnant droit à des dividendes à compter de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de procéder à l'augmentation de capital.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, après avoir pris acte, que les actionnaires existants ont dans la mesure nécessaire renoncer à leur droit préférentiel de souscription, en relation avec cette augmentation de capital, décide d'accepter

LEHMAN BROTHERS HOLDINGS INC, une société, constituée et existant sous les lois de l'Etat de Delaware (USA), établie et ayant son siège social à 2711 Centerville, Ste 400 Wilmington, Delaware 19808 (USA),

à la souscription de toutes les treize mille huit cents (13.800) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune.

Souscription - Libération

Les treize mille huit cents (13.800) actions nouvelles sont dès lors souscrites par la prédite société LEHMAN BROTHERS HOLDINGS INC,

ici représentée par:

Madame Danielle Caviglia, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à New York (USA), le 17 juillet 2006.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les membres du bureau présent et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte à des fins de formalisation.

Toutes ces actions nouvelles émises par la Société et ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme d'un million trois cent quatre-vingt mille dollars US (1.380.000,- USD) se trouve dès aujourd'hui à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Afin de refléter ladite augmentation de capital, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts de la Société, lequel alinéa se lise désormais comme suit:

«**Art. 5 (premier alinéa).** Le capital social est fixé à cinq millions et vingt mille dollars US (5.020.000,- USD) divisé en cinquante mille et deux cents (50,200) actions d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à treize mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: D. Caviglia, G. Carles, R. Manchiocchi, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 juillet 2006, vol. 905, fol. 55, case 7. – Reçu 11.040,34 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(079991.3/239/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 39.564.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(079993.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

SAPARLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 81.968.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature

Un mandataire

(074617.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

EUROPEAN INVESTMENT TARGET S.A.H., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.341.

Nous vous prions de noter notre décision de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 1^{er} janvier 2006.

La société TCHILUS S.A. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg et ce au 1^{er} janvier 2006.

Luxembourg, le 20 mars 2006.

Pour la société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05930. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074748.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

VALEBENE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.214.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41864 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

J. Elvinger
Notaire

(074628.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Hoehenhof.
R. C. Luxembourg B 67.654.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43083 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 25 juillet 2006.

J. Elvinger
Notaire

(074633.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FINESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 85.977.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074635.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

S.V.H. INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 102.124.

Acte Constitutif publié à la page 49067 du Mémorial C n° 1023 du 13 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074658.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

MSEOF MARENGO II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.004.900,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 102.115.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance de la Société tenue en date du 12 juillet 2006 qu'il a été décidé, sur base de l'article 2 des statuts, de transférer le siège social de la Société du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074811.4//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

TOMCO INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 109.960.

Acte Constitutif publié à la page 64865 du Mémorial C no 1352 du 8 décembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074660.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

CanLux AB INVESTMENTS ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 112.583.

Acte constitutif publié à la page 22013 du Mémorial C n° 459 du 2 mars 2006.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074662.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

MCEP II (CAD-LUX), Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 101.711.

Acte Constitutif publié à la page 44201 du Mémorial C n° 921 du 15 septembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074664.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FREESIA S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 111.179.

Acte Constitutif publié à la page 8809 du Mémorial C n° 184 du 26 janvier 2006.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074666.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

NEThave INVESTMENTS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**Capital social: EUR 15.000.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 102.642.

Acte Constitutif publié à la page 53594 du Mémorial C n° 1117 du 8 novembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074668.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

NEThave INVESTMENTS III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 102.644.

Acte Constitutif publié à la page 53754 du Mémorial C n° 1120 du 9 novembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074669.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

NEThave INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.076.630.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 102.645.

Acte Constitutif publié à la page 53697 du Mémorial C n° 1119 du 9 novembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074671.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

NEThave INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 547.075.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 99.687.

Acte Constitutif publié à la page 53754 du Mémorial C n° 1120 du 9 novembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074675.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

NEThave INVESTMENTS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,-.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 102.643.

Acte Constitutif publié à la page 53626 du Mémorial C n° 1118 du 8 novembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

(074677.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

LUXIMMOB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 64.762.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

LUXIMMOB S.A.

Signatures

(074692.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FENSTER MERSCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9641 Brachtenbach, Maison 2A.

R. C. Luxembourg B 101.438.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 8 mai 2006

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Résolution

Il a été constaté que les mandats des administrateurs, des administrateurs délégués et du commissaire aux comptes sont venus à échéance après l'assemblée générale ordinaire de cette année et il a été décidé de renouveler ces mandats pour une nouvelle période de six années.

Composition du conseil d'administration:

Monsieur Pierre Mersch, maître menuisier, L-9641 Brachtenbach, Maison 2;
Monsieur Arsène Mersch, maître menuisier, L-9641 Brachtenbach, Maison 27;
Monsieur Paul Sunnen, consultant PME, L-5333 Moutfort, 22, rue de Pleitrang.

Administrateurs délégués:

Monsieur Pierre Mersch, sus-nommé, et Monsieur Arsène Mersch, sus-nommé.

Commissaire aux comptes:

SOFINTER GESTION, S.à r.l., L-5365 Münsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.

Brachtenbach, le 8 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074694.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

CLAUSEN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 80.127.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(074764.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

COMPAGNIE DES BOIS TROPICAUX (C.B.T.), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 31.141.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 8 juin 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 374 du 15 décembre 1989. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 10 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 91 du 11 mars 1994, en date du 30 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 497 du 12 septembre 1997 et en date du 16 juillet 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 590 du 28 octobre 1997. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 20 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 705 du 8 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

COMPAGNIE DES BOIS TROPICAUX (C.B.T.)

Signature

(074813.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

84189

FRANIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4118 Esch-sur-Alzette, 3, rue Ed. Fellens.
R. C. Luxembourg B 67.596.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074762.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4118 Esch-sur-Alzette, 3, rue Ed. Fellens.
R. C. Luxembourg B 67.596.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074765.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4118 Esch-sur-Alzette, 3, rue Ed. Fellens.
R. C. Luxembourg B 67.596.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074766.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4118 Esch-sur-Alzette, 3, rue Ed. Fellens.
R. C. Luxembourg B 67.596.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074767.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.
R. C. Luxembourg B 67.596.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074768.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.
R. C. Luxembourg B 67.596.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074769.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ProLogis SPAIN II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.261.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

ProLogis DIECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(074770.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ProLogis SPAIN III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.787.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07889, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(074772.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ProLogis SPAIN IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.788.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07895, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(074773.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

IMMOBILIERE TOSSEBIERG II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 100.584.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 9 mai 2006

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit Max Leesch, Koerich, Employé privé, Président, Administrateur-délégué;
- Monsieur Joseph dit Jeff Leesch, Blaschette, Employé privé, Administrateur;
- Madame Doris Leesch, Luxembourg, Employée privée, Administratrice.

Est nommé Commissaire aux comptes:

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
- Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2006.

Pour le président

E. Krier

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06174. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074884.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ProLogis SPAIN IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.907.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07899, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juin 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(074781.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ProLogis SPAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.897.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07904, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juin 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(074783.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

ProLogis SPAIN V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.789.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07909, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juin 2006.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(074784.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4118 Esch-sur-Alzette, 2, rue Ed. Fellens.
R. C. Luxembourg B 76.479.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 2000, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08563, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074792.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4118 Esch-sur-Alzette, 2, rue Ed. Fellens.
R. C. Luxembourg B 76.479.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 2001, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08552, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074791.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4118 Esch-sur-Alzette, 2, rue Ed. Fellens.
R. C. Luxembourg B 76.479.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 2002, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08550, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074789.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4118 Esch-sur-Alzette, 2, rue Ed. Fellens.
R. C. Luxembourg B 76.479.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 2003, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08547, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074785.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.
R. C. Luxembourg B 76.479.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 2004, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08545, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074782.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

FRANIS TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.
R. C. Luxembourg B 76.479.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 2005, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08543, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074780.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.
